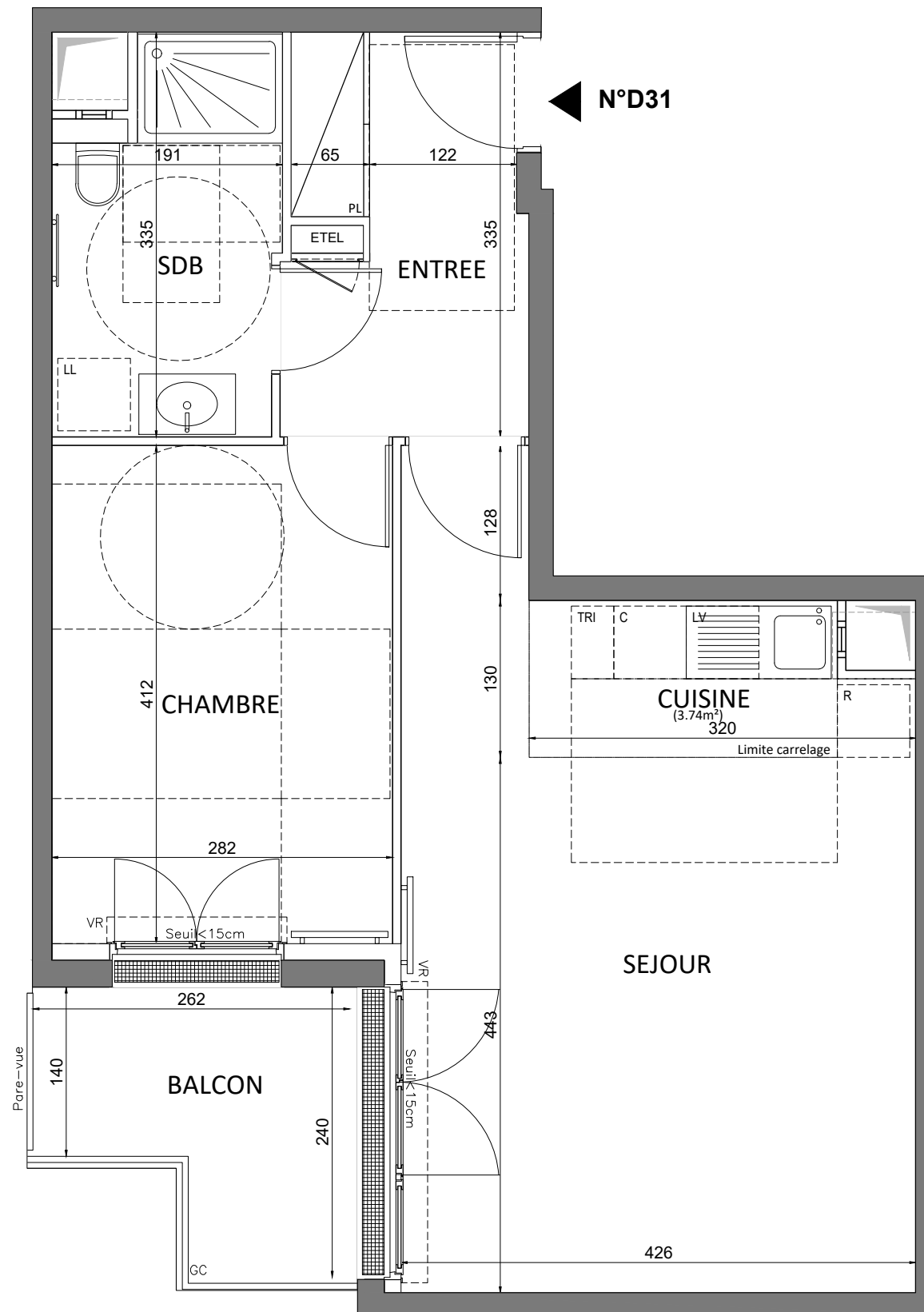


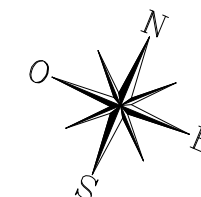
**HALL D**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n°D 31 au 3ème étage

ENTREE	6,34 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	25,34 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11,62 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	5,73 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>49,03 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,80 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>53,83 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	robinet de puisage	---	retombée de poutre
	fenêtre		pf coulissante
	porte fenêtre		fe. oscillobattante
	fenêtre fixe		



Conformément à la réglementation, ce plan est

**EVOLUTIF**      **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice A      Septembre 2024

Echelle :      0      50      100      200cm

